

COMMENT GÉRER L'INTERVENTION D'UN INSPECTEUR DE LA CNESST

INTRODUCTION

Cette formation a pour but de s'assurer que les employeurs et leurs représentants possèdent toutes les connaissances et les habiletés nécessaires quant à l'attitude et aux comportements à adopter pour accueillir un inspecteur de la CNESST. Cette formation permettra également aux participants de développer leurs aptitudes afin d'assurer efficacement le suivi et la gestion complète d'un rapport d'intervention en mettant en pratique les connaissances acquises dans le cadre de différentes mises en situation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître le rôle et les pouvoirs d'un inspecteur de la CNESST.
- Comprendre les motifs, le processus et le déroulement d'une intervention d'un inspecteur de la CNESST.
- Maîtriser les étapes de la gestion d'un rapport d'intervention.
- Mesurer les impacts positifs d'une bonne gestion de l'intervention d'un inspecteur de la CNESST.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le rôle et les pouvoirs de l'inspecteur de la CNESST.
- La procédure d'accueil d'un inspecteur dans le cadre d'une intervention.
- Les étapes, une à une, d'une gestion efficace d'un rapport d'intervention de la CNESST.
- L'opportunité de poursuites et le cadre d'émission des constats d'infraction
- La diligence raisonnable dans le cadre d'une défense.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Un maximum de 20 participants est demandé.

MATÉRIEL FOURNI

- Le matériel didactique.
- La présentation visuelle.
- Une attestation de formation pour chaque participant.

DURÉE

- 2 h 00

INSCRIPTION

formation@gestess.com
T. 1 888 307-8394, poste 60

GESTESS est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).

